

ADIP'sculpt, un projet innovant en biotechnologie

Adip'sculpt est une start-up en biotechnologie fondée par 2 chercheurs reconnus internationalement pour leurs travaux sur le tissu adipeux.

La jeune entreprise commercialise un dispositif médical innovant qui a nécessité 6 années de recherche&développement.

Adipure® qui a été validé par des essais cliniques est destiné aux chirurgiens esthétiques. Ce dispositif permet principalement de rajeunir le visage des patients en utilisant leur propre tissu adipeux (graisse) pour le comblement des rides.

La méthode Adipure® est unique au niveau mondial, le kit est protégé par un brevet international, détenu par les cofondateurs et l'Université de La Réunion. La société Adip'sculpt possède une licence exclusive sur le brevet, jusqu'à expiration de la validité de celui-ci.

4 innovations d'Adipure® :

- Une méthode atraumatique : contrairement aux méthodes actuelles de lipofilling qui sont très traumatisantes (le visage reste très marqué pendant 15 jours après l'intervention), Adipure ne produit aucune séquelle post-opératoire.
- Un effet durable : le « rajeunissement » de la zone traitée reste effectif pendant plusieurs années.
- Une sécurité optimale : l'ensemble de la procédure est effectué en circuit fermé ce qui évite tout risque d'infection. Cela procure une sécurité maximale pour le patient et le chirurgien.

- Une zone d'action étendue : la préparation cellulaire obtenue permet des injections dans des zones qui ne sont pas envisageables avec les techniques actuelles.

Cette jeune entreprise a été lauréate du concours national pour la création d'entreprise innovante du ministère de la recherche en 2006. Elle a également été accompagnée par l'OSEO et l'Agence de Développement (soutien du FEDER) et bénéficie de la plateforme technologique du Cyclotron Réunion Océan Indien (CYROI) réalisé également avec le concours de l'UE.

Quelques chiffres :

Coût estimatif du projet : environ 68 400 €

UE FEDER : 40 436 €

REGION : 13 478

Quelques indicateurs :

4 salariés

CA prévisionnel 2010 : 500 000 €



Ce projet est cofinancé par
l'Union Européenne

